

SOINS DES SABOTS MEURTRIS, USÉS OU FRAGILES CHEZ VÉGÈCE (*mulom.*, 2, 55-58) *

Résumé. — Les quatre chapitres sur le pied chez Végèce, *mulom.*, 2, 55-58, sont consacrés aux conséquences d'accidents plus ou moins graves : contusion causant une bleime suppurée, dont l'abcès est traité d'urgence ; développement possible de réseaux fistuleux par l'ouverture pratiquée dans la sole ; grave accident provoquant la désongulation et l'éclatement du sabot. L'usure, les fendillements, la fourbure, une fracture, la pénétration de corps étrangers, sont également envisagés au passage. Des conseils d'hygiène sont réitérés pour finir, et des recettes regroupées, par commodité de consultation, destinées à renforcer la corne des sabots naturellement tendres. L'étude comparative des sources grecques et latines montre que Végèce s'inscrit dans une longue et abondante tradition, et qu'il a mis à contribution une source inconnue, très bien informée, dont il transmet les protocoles, toujours actuels par bien des aspects.

Summary. — The four chapters in Vegetius' *mulom.*, 2, 55-58, that deal with the foot, are devoted to the consequences of more or less serious accidents: contusion leading to suppurating corn, in which the abscess must be treated urgently; possible development of fistulas through the opened sole; serious accidents leading to loss and splitting of the hoof. Wear, cracking, laminitis, fracture, and foreign body penetration are also touched upon. Finally, hygiene advice is repeated, and a collection of formulae intended to strengthen the horn of naturally tender hooves is given in the same chapter for ease of reference. Comparative studies of Greek and Latin sources illustrate that Vegetius is part of a long and prolific tradition, and that the author used an unidentified, but very well-informed, source; many aspects of the treatments outlined are still relevant today.

Les 4 chapitres 55-58 du livre 2 de Végèce, structuré *a capite ad calcem*, sont consacrés aux sabots des antérieurs et aux traumatismes ¹

* Les éditions des textes vétérinaires utilisées sont référencées en bibliographie et les textes sont regroupés dans l'article précédent. On se reportera à l'article d'Y. POULLE-DRIEUX sur la dessolure, p. 161-176 dans ce volume, pour l'explication du chap. 57. Je remercie chaleureusement François Vallat, tout particulièrement, d'avoir éclairé tant de difficultés posées par le texte.

1. Ces chapitres ont une unité de sujet : il y est question des accidents, non des maladies infectieuses du pied. Végèce n'a pas retenu, par exemple, le mal chironien (*uulnus uermiciosum*, vers dans le pied, Chiron, 630 et 697), « l'abcès de fumier », la

qu'ils subissent dans le service quotidien ou dans les courses, suivant un ordre croissant de gravité. Le titre générique du chap. 55, *de pedibus et ungulis*, n'annonce pas le contenu essentiel du chapitre, le traitement d'une bleime suppurée, d'un abcès causé par une contusion, qu'il faut drainer et débrider. Le chap. 2, 56, dont le titre, *si pulmunculum ex apertura fecerit*, reprend, selon un procédé habituel, la conditionnelle introductrice qui pose le cas, est lié au précédent et présente une complication possible du traitement de la bleime suppurée² : à *aperies*, *aperiri* répond *in apertura* ; par l'ouverture de drainage dans la sole amincie se forment des réseaux fistuleux³, *pulmunculi*, traités par une dessolure dont Végèce a trouvé le protocole détaillé dans une source qui ne nous est pas parvenue. Le chap. 57 (*si exungulauerit iumentum*) propose un traitement de la désongulation, de l'éclatement du sabot à la suite probable d'un violent accident de voiture : qui ne se dérobe pas à l'ouvrage de longue haleine (*si non negetur industria*) doit porter des soins méticuleux au sabot en attendant que la corne repousse au bourrelet et qu'un nouvel ongle se forme ; la source de ce chapitre n'est pas connue non plus. Le chap. 58, *de pedibus adtritibus siue mollibus*, clôture le développement sur les antérieurs (avant les chapitres sur le dos), récapitule les dispositions préventives et les bons conseils

pourriture de la fourchette, due à une mauvaise hygiène à l'écurie (Chiron, 698-699 ; Pelagon., 237 ; allusion chez Vég., 2, 53, 2, aux pieds chauds, auxquels adhère le crottin). Voit R. VISSAC (2005), p. 230-235 : des suintements fétides ou un décollement de la corne sont les signes de ces maladies (crapaud, *ozænae*, maladie de la ligne blanche, crapaudine ou pododermite du bourrelet, inflammation chronique de la couronne ; maladie naviculaire ; fourmilière).

2. Les chapitres 55 et 56 ont été réunis dans la première traduction française, sous un seul titre « Du mal qui vient aux pieds & aux ongles des bestes » (trad. Ch. ESTIENNE, *Quatre livres de Puble Végèce Renay, de la médecine des chevaux malades et autres vétérinaires aliénez et altérez de leur naturel, traduits nouvellement de latin en François*, Paris, C. Périer, 1563, [chap. 61]).

3. Voir l'article d'Y. POUILLE-DRIEUX, dans ce volume, p. 165. Le *pulmunculus* est un « petit ulcère » dans un « garrot fistuleux », d'après J. N. ADAMS, « Some Latin Veterinary Terms Relating to Diseases of the Back (*pulmo*, *pulmunculus*, *pantex*, *cancer frigidum*, *pispisa*, *pilupia*, *clauus*) », dans C. DEROUX (éd.), *Studies in Latin Literature and Roman History VI*, *Latomus*, 1992, p. 480-504, part. p. 482-490 (Chiron, 574, 667, 710 ; Vég., 2, 61) ; J. N. ADAMS (1995), p. 308-309 et *passim*. Voir *TLL*, s.v. *Pulmunculus* : chez Arnobe, 49, 9, le terme désigne le coussinet plantaire du pied du chameau, externe, qui évite au sabot de s'user. La métaphore s'explique par la ressemblance avec le réseau de « tubules » du poumon (Pline, *nat.*, 11, 188, *spongeosus ac fistulis inanibus cauos*). Ces réseaux fistuleux sont dus à une infection qui s'introduit par l'ouverture de drainage de l'abcès, et s'expliquent chez les vétérinaires par une blessure mal nettoyée (Apsyrtyos, *CHG* 2, 242, 14-15, ἐπειδὴ οἱ κόλποι κακῶς θεραπευόμενοι εἰθῶσι συριγγοῦσθαι, « puisque les abcès mal soignés font habituellement des fistules »).

détaillés au livre 1, chap. 56, pour conserver des pieds sains ⁴, et regroupe des recettes pour renforcer la corne des sabots usés ou faibles par nature. Il est dans la continuité thématique des trois précédents : le sabot naturellement tendre, qui s'use plus vite, prédispose aux lésions, les heurts sur un chemin empierré n'étant que le facteur déclenchant.

Végèce a mis à contribution une source apparentée à Chiron, 698-701, comme l'indiquent de nombreux recoupements et l'inspiration commune. Un lexique rare (*contusura*, *coronula*, *apostema*, *pulmunculus*, *exungulare*) confirme un ou plusieurs emprunts, ainsi que la description des modes opératoires, mieux renseignée que dans les autres textes transmis, voire inédite. La mise en perspective avec les nombreuses sources grecques et latines sur le sujet fait apparaître des convergences, des rapprochements possibles (avec Apsyrτος, notamment dans les chap. 2, 57 et 58), permet de comprendre des savoirs sous-jacents, partagés et non explicités, et montre la pertinence des informations recueillies chez l'auteur anonyme.

Structuration des informations

Sélection des cas et sources

Les quatre chapitres forment une sorte de notice relativement homogène, encadrée par une introduction (l'étiologie) et une conclusion (rappel de la repousse naturelle du sabot). En 2, 55, 1, les trois premières phrases introduisent l'étiologie : les étapes sont marquées par *quoque*, *postremo*, la région exposée est d'emblée précisée (*ungulae*), le traumatisme annoncé dans une gradation (usure : *deteruntur* ; contusion : *contusura* ; abcès ou œdème : *collectio humorum*), les causes explicitées, avec une répétition presque mot pour mot (un long chemin caillouteux et rude, rempli d'ornières : *asperitate ac longitudine itinerum* ; *in aspero uel lapidoso itinere*), comme si l'auteur avait réuni les énoncés étiologiques de deux sources ; un abcès à retardement, sans événement traumatique antérieur, est sujet de perplexité (*otiosa in stabulis*). Les conséquences graves, incapacité à marcher, lésions, boiterie (*impediunt incessum, indignationes oriuntur*,

4. L'aménagement du plancher de l'écurie fait l'objet de grands soins : 1, 56, 2-3 « C'est pourquoi le maître attentif entrera souvent dans l'écurie et en premier veillera à ce que le plancher fait de planches mortaisées soit surélevé (*ut constratum pontilis emineat*) et que celui-ci ne soit pas en bois tendre, comme cela se produit souvent par maladresse ou par négligence, mais qu'il soit fabriqué avec du chêne rouvre, ayant sur le long terme dureté et solidité car ce genre de bois endure les sabots à l'instar des pierres (*ungulas ad saxorum instar obdurat*). Puis, en outre, le caniveau qui reçoit l'urine doit avoir un conduit d'évacuation afin qu'en débordant l'urine n'atteigne pas les pieds des bêtes (*fossa quae lotium recipit deductorium debet habere cuniculum, ne pedes iumentorum redundans urina contingat*). »

claudicare), qui rendent le cheval inutilisable, imposent une intervention sans délai.

Puis Végèce organise les informations selon l'urgence, en s'étendant particulièrement sur les abcès et leur complication, et sur la perte du sabot. D'autres lésions, aujourd'hui discriminées, sont abordées au passage : usure, contusion sans abcès, clou de rue, fourbure de fatigue (57, 3, *suffusio*), seime (aggravation possible de l'usure ou d'un coup violent), fracture de l'os du pied (55, 5, *fractura*), peut-être encastelure (58, 1, *exiguæ ungulae*). Fidèle à lui-même et peut-être largement redevable à sa source, il sélectionne les cas graves et termine par des principes réitérés de prévention et une sélection de recettes au chap. 58 (c'est déjà l'organisation du livre 1). La notion du temps est omniprésente : rapidité d'intervention (*celeriter*) pour éviter un traitement fastidieux (*difficile ac tardius*), soins sur trois jours (*tertio die, per triduum*), patience laborieuse et obstinée (*si non negetur industria*) en cas de perte du sabot, espérance de renouvellement de la corne par l'avalure⁵ à plus ou moins long terme (58, 5, *interpositis diebus uel singulis mensibus*), cette dernière mention clôturant l'ensemble par un ultime encouragement.

Le seul chap. 55 se présente comme un exposé synthétique et dense à la fois, regroupant plusieurs cas traités séparément dans d'autres sources, mais articulé selon deux principes d'action non contradictoires, la rapidité d'intervention et une exploration méthodique et rigoureuse. Après l'étiologie, on attend les signes, mais le traitement (ouverture rapide, *celeriter aperiri*) est immédiatement posé et justifié (ne pas attendre que le pus fasse une percée en couronne) sans être détaillé la première fois, puis réitéré (*aperies*) après les signes et l'examen : il faut ouvrir l'abcès et débrider la coque (*pendigo*), enfin soigner la chair qui peut bourgeonner en formant une chéloïde. L'enchaînement des informations suivantes, la découverte d'autres lésions, est alors logique : l'exploration fait découvrir une fracture et des débris d'os ou un corps étranger, qu'il faut traiter ; si l'abcès profond en est à son début, il faut l'amener à maturation pour qu'il perce. Viennent en fin de chapitre l'usure et la contusion (55, 7-8), qui apparemment n'entraînent pas d'abcès. La matière du chap. 56, la naissance de réseaux fistuleux (*pulmunculi*) dans la sole, se présente comme un rebondissement. Végèce a rassemblé ce que les professionnels distinguent ; nous voyons que, chez les vétérinaires grecs, les contusions avec abcès et celles sans abcès sont présentées dans des chapitres séparés :

5. R. VISSAC (2005), p. 47 : il faut à la paroi, pour repousser complètement en glissant vers le bas insensiblement depuis le bourrelet (kératogenèse), 9 à 10 mois en pince et 3 à 4 mois au talon.

les extraits d'Apsyrtos et d'Hiéroclès sur la contusion avec abcès sont dans le chapitre *Περὶ θλάσματος* « Sur la contusion avec abcès » (*CHG* 1, 343-344 = *Berol.* 100, 1-2, et *CHG* 1, 344-346 = *Berol.* 100, 3-4) ; les informations concernant les heurts sur des sabots mous, d'Apsyrtos, Eumélos, Théomnestos et d'autres, sont réunies, avec des recettes pour revitaliser la corne, dans des chapitres distincts, *CHG* 1, 362-366. Cette synthèse apparaît désuète aujourd'hui, quand la science vétérinaire moderne établit des diagnostics différentiels précis, parce qu'elle amalgame des traumatismes différents d'après la similitude de leurs manifestations, parce qu'elle s'en tient aux facteurs déclenchants sans chercher les causes premières ; pourtant, elle témoigne, sinon d'un approfondissement des connaissances, du moins d'une formalisation des protocoles d'investigation et de soins sans équivalent dans les textes vétérinaires transmis, tout en restant l'héritière de savoir-faire très anciens.

Des protocoles de bon aloi

Ces protocoles, que ne désavouerait pas un vétérinaire contemporain, sont conduits de façon rationnelle. Il y a une grande cohérence dans la chronologie des observations, des diagnostics gradués, des gestes, des processus thérapeutiques.

A. Abcès de sabot et bleime suppurée (55-56)

1. Traitement de l'abcès par une ouverture, en urgence, après confirmation par les signes

a. Investigations par la vue et le toucher

- observation du poser de pied (appui en pince, *planum pedem non ponere* ; boiterie)
- examen visuel de la sole (amincissement léger de la corne, *subradere* ; constat d'une tache sombre sur la sole, ecchymose bleuâtre, *locus nigrior*)⁶
- palpation par pression et tapotement du doigt (*digito pulsare* ; constat d'une sensibilité, *dolor*)

6. Chiron, 635 évoque l'amincissement (*dealbare*), le curetage des ecchymoses et des hématomes avec la pointe d'un scalpel (*omnia uestigia et maculas mucrone elimpidare*) et l'enlèvement de la coque de l'abcès (*pendiginem tollit*), soigné pour finir avec de l'huile et du vinaigre.

b. Ouverture et évacuation du pus si à maturité (*aperiri, apertura, digeri, emittere, sanies, apostema, maturus*)⁷

- débridement de la coque de l'abcès et curetage (*pendigo, circumcidere*)
- traitement d'un éventuel bourgeon charnu, « cerise », chéloïde (*caro, excrescere*)

c. Cas plus grave : intrusion d'un corps étranger ou éventualité d'une fracture pas nette

- si atteinte des tissus vifs (nécrose, *nigrescere*) : fomentation (*fomentare*)
- extraction du corps étranger ou des fragments d'os (*educi*)
- si la plaie est propre, application d'un vulnéraire (*purum uulnus, traumaticum*) puis de suie sèche (*fuligo*)
- vernis thérapeutique de résine et de soufre (*imponere*)

Cas possible : en cas d'abcès profond (*in alto*), amener à maturité (*ad maturitatem*)

Cas de l'usure et de la contusion sans abcès

2. Complication dans la sole : traitement des réseaux fistuleux (*pulmunculus*)

- amincissement en vue de détacher la sole (*subradere, assem tollere*)
- amincissement jusqu'à la rosée sanguine (*radere ad uiuum*)
- fomentation (*fomentare*)
- traitement de la plaie par un vulnéraire (*traumaticum*)
- soin de la cicatrice (*cum corpus fecerit*)
- vernis thérapeutique (*imponere, obdurescere in cornu*)

b. Traitement de la désongulation (*exungulare*) (57)

- pansement au papyrus de chandelle (*papyrus candelae, in circuitu ponere*)
- fomentation (*fomentare*)
- si la plaie n'est pas propre (*uulnus non purum*), application d'un vulnéraire (*traumaticum*)
- soin de la cicatrice (*ducere cicatricem*)
- vernis de sabot (gangue protectrice à la peau de cerf) et repousse de la corne (*cornum unguulam facere*)
- moulage au sparte (*obuoluere unguulam*)

Cas de la fourbure de fatigue (*suffusio*), venue du surmenage sur un long trajet

7. L'évacuation de l'abcès qui fait pression est systématique : le traitement se trouve chez Columelle pour les bœufs et a été repris par Végèce dans le *De curis boum* (= livre 4, éd. Lommatzsch) : une scarification ou une saignée peut suffire en cas de boiterie et de sabot chaud, mais s'il y a un abcès, on l'évacue (9, 1-3 *ferro circumcisis expurgatur*). Si l'abcès est interne et ne perce pas (*nec aperturam facit*), il faut ouvrir l'onglon, seulement là où se trouve la suppuration et envelopper d'un bandage (9, 4 *Mediam uero unguulam ab inferiori parte non expedit aperire, nisi in loco ubi iam suppuratio facta est*).

C. Conseils de zootechnie et recettes pour durcir la corne tendre (58)

- recette pour la croissance du sabot et sa réparation
- sol de l'écurie ; curage et nettoyage du pied
- recette pour les sabots naturellement tendres
- recette pour les pieds usés par en dessous
- recette au lézard vert pour les sabots très tendres
- avalure

Étiologie

Des heurts sur les chemins caillouteux

Un trajet sur un chemin accidenté (*asper, asperitas*), pierreux, réclamant des efforts prolongés, peut occasionner des chocs au sabot, suivis de contusions et de lésions plus ou moins graves, susceptibles d'entraîner un abcès ; chez les vétérinaires grecs, dans le chapitre du *CHG* 1, 343-346 sur les meurtrissures avec abcès (θλάσμα, ὕγρόν, πῶν), la formulation de cette cause a été retenue dans le seul extrait d'Apsyrtos (*CHG* 1, 343, 20, ἐκ τῆς ὁδοῦ), placé en tête des autres textes sur le même sujet (Hiéroclès ; Hippocrate ; trad. grecque de Pélagonius, 237 et 485 Ihm, 486 Fischer).

Deux autres facteurs, favorisant le traumatisme, en amont de la circonstance accidentelle, sont largement documentés chez les vétérinaires, liés à des faiblesses anatomiques : sur le premier, une mauvaise conformation du pied chez un cheval droit-jointé ou bas-jointé, au sabot trop bas, qui fait porter l'appui sur la fourchette ou les talons, Végèce reste muet⁸. Le

8. Les rares descriptions, de source inconnue, sont en 3, 6, 5 (chevaux des Huns aux « ongles pleins et étendus », *planae ac diffusae ungulae*) et en 3, 1, 2 (mention de la troisième phalange, *pumex*). On se reportera à l'article de François VALLAT sur l'anatomie dans ce volume. Voir D. MÉNARD, « Des aplombs des chevaux. Difficultés de traduction et connaissances des anciens », dans M.-Th. CAM (éd.), 2007, p. 57-65 ; Simon d'Athènes, *CHG* 2, 229, 4-10 ; Théomnestos, *CHG* 2, 232, 15-30. Sur la conformation du sabot lui-même, la littérature hippologique et vétérinaire a véhiculé un savoir élaboré de spécialistes : Apsyrtos livre la classification la plus aboutie, quasi systématique, et inspirée des listes de la physiognomonie (*CHG* 1, 360-362 : voir l'article « Quand le sabot du cheval ... », dans ce volume, p. 25-35). Parmi les nombreux critères, lors de l'examen d'un cheval que l'on veut acheter, l'observation de la conformation naturelle des sabots tient une place de choix, tant il est vrai qu'un cheval bien chaussé fait aller loin. Chez Xén., *eq.*, 1, 3, les cornes épaisses (παχεῖς) l'emportent sur les minces (τῶν λεπτῶν), les sabots creux sur les plats (ὄψηλαί καὶ ταπεινάι), les creux maintenant loin du sol la fourchette (τὴν χελιδόνα), et les plats faisant appuyer sur la partie la plus molle (τῷ μαλακωτάτῳ) du pied. Pour Columelle, 6, 29, 3, les bons sabots sont creux, concaves et ronds (*altis et concauis rotundisque*), pour Oppien, *cyn.*, 1, 192-193, le sabot est arrondi (περίδρομος), compact (πυκνὴ) et très élevé par rapport au sol. Anatolios, *CHG* 2, 121, 1-2, voit aussi la bonté du cheval à ses ongles solides, à la couronne non saillante (στεφάνην μὴ προπετή) et à la fourchette petite (κύλικα μικρόν). L'extrait d'Anatolios (attribué

second, dû à la nature de la corne, est implicitement évoqué par la destination de recettes réparatrices en 2, 58 (*exiguæ ungulae, naturaliter molles ungulae, mollissimæ ungulae*), sans autre commentaire de la part de l'auteur. Quant au sabot exigü (58, 1, *exiguæ ungulae*), juste évoqué au passage, ce peut être une allusion à une conformation naturelle défectueuse ou à l'encastelure⁹, atrophie du sabot et de la fourchette favorisée par la dessiccation de la corne et la marche sur terrain dur, fréquente chez le mulet et l'âne méditerranéens. Le mauvais pied donne lieu à des développements spécifiques chez les vétérinaires (Apsyrτος, *CHG* 1, 362-363 sur les soins, *θεραπεία μαλακοπόδων*). Les sabots à la corne tendre sont particulièrement exposés, sur les mauvais chemins, à l'usure et aux contusions sans suppuration, les bleimes sèches (Euméλος, *CHG* 1, 363, 8, *πρὸς ὑποτετριμμένους πόδας*; Théomnestos, 1, 363, 15, *ὑποτριψαν ἐξ ὀδοιπορίας κτήνος, 20 τὰ περιθλάσματα*); Apsyrτος, 1, 362, 17-18, note que sur un pied tendre l'usure de la journée (*τὴν ἐν τῇ ὀδοιπορίᾳ ἀπότριψιν τῆς ἡμέρας*) n'est pas compensée par la pousse naturelle du sabot la nuit au repos à l'écurie (*μὴ προσφύειν ὄσον ἀποτριβεται*), ce qui occasionne des contusions à répétition (*καὶ θλάσματα ποιεῖ συνεχῶς*). Théomnestos (*CHG* 2, 232, 26-28) informe que chez les chevaux aux pieds tendres ou faibles (*οἱ μαλακοὶ καὶ ἀνίσχυροὶ τοὺς πόδας ἵπποι*), qui usent leurs sabots sur des chemins raboteux (*ἐὰν [...] κατὰ τὰς ὀδοιπορίας καὶ τοὺς τραχεῖς τόπους τρίβωσι τὰς ὀπλάς*), la couronne, avec un talon abaissé, frôle le sol et, comme elle est remplie de « nerfs », les ligaments de la deuxième phalange et les tendons, s'ensuivent des spasmes et des fièvres (*σπασμὸς καὶ πυρετός*) qu'il faut impérativement soigner sous peine de rendre le cheval inutilisable. Il avertit que, si on néglige de remédier à une contusion, la bête risque d'être perdue (*CHG* 1, 363, 15-16, *ἀμεληθέν [...] ταχέως ἀπόλλυται*).

Les termes *θλάσμα, περίθλασμα, contusio, contusura* (hapax conjecturé chez Végèce), « contusion », désignent une meurtrissure, qu'un diagnostic contemporain¹⁰ identifie à une bleime (si elle est à la sole près des talons) ou une foulure sur le pourtour (en pince), suppurée ou non (bleime sèche). Dans tous les cas, il faut apporter des soins rapides et rester vigilant. Que les bleimes avec abcès et les contusions sans abcès ou l'usure soient placées dans le même chapitre 55 n'a donc rien d'étonnant puisque les causes sont identiques.

à Apsyrτος), dans les *Géoponiques*, XVI, 1, 8, complète cet examen : « le sabot au contour bien net et également compact dans toutes ses parties, la "grenouille" petite (*βάτραχον μικρόν*), la corne solide (*ὄνυχα στερεόν*) » (St. GEORGIOUDI [1990], p. 96).

9. R. VISSAC (2005), p. 227-230.

10. N. S. LOVING (2002), p. 77-81 ; R. VISSAC (2005), p. 220.

Une différence textuelle entre Végèce et Pélagonius trouve une explication : Pélagonius, 227, pour la contusion des pieds, *ad contusionem pedum*, introduit une recette à base de figes sèches et de sel, qui figure déjà chez Apsyrtos, *CHG* 1, 344, 5-6, tandis que Végèce, 2, 57, 3, qui rajoute les proportions (*pro aequa parte*), en ayant probablement sous les yeux leur source commune, la préconise pour les pieds souffrant de *suffusio*. Le terme désigne la fourbure de fatigue qui peut être provoquée par une course précipitée sur un chemin dur, et peut avoir des conséquences graves (sole percée, suppuration). La similitude de cause et d'effets pourrait justifier le rapprochement *contusio / suffusio* et le rappel de la *suffusio* dans une notice sur les accidents traumatiques du pied : il s'agit de l'inflammation signalée en 1, 38, 8-9¹¹, due à un effort intense et prolongé sur un terrain inégal.

Quant à la désongulation au chap. 57, elle peut être traumatique et accidentelle chez l'animal de service dont le pied est coincé dans une ornière et qui se dégage brutalement, ou qui a reçu des coups répétés sur le sabot (roue d'un chariot), causant un désengrènement de la corne ou un éclatement. Elle peut être favorisée par une seime profonde compliquée et purulente, conduisant à un décollement des tissus ; la fourbure, le crapaud causent aussi, à un stade avancé, la perte de la sole ou du sabot, le clou de rue peut occasionner une inflammation, du pus, à l'origine du décollement de la sole¹².

À l'écurie au repos

Végèce mentionne une autre circonstance où une collection de pus se forme dans le sabot, contre toute attente et sans boiterie préalable, quand les animaux sont inactifs à l'écurie (*otiosa in stabulis*). Il se peut que le propriétaire en rentrant d'une course n'ait pas vu son cheval boiter ou ne lui ait pas bien curé les pieds : la lésion, venue d'une contusion ou d'une plaie pénétrante, a évolué silencieusement, l'abcès s'est formé à retardement dans la nuit ou le jour suivant¹³. Ce constat est déjà fait par

11. On y trouve les prescriptions d'Apsyrtos pour l'inflammation des pieds, dans le cas du forçement.

12. R. VISSAC (2005), p. 224-225, 231-232 et 239. Les vétérinaires contemporains sont particulièrement attentifs au décollement de la paroi, à la fourmilère, à la maladie de la ligne blanche (voir site CANTER, Le cheval et l'équitation, http://www.chevaux-de-feu.net/biblio/5_veto/app_locomoteur/decollement_paro/decollement_paro.php, consulté le 29 mars 2012).

13. On comprend la nécessité de surveiller le cheval : Xénophon, *eq.*, 4, 2, avait donné le conseil de pénétrer tous les jours dans l'écurie pour vérifier son comportement : « Exactement comme chez l'homme, tout mal est, chez le cheval, plus aisé à combattre à sa naissance que lorsqu'il s'est endurci faute d'avoir été correctement traité. »

Aspyrtos pour les contusions en pince des postérieurs (*CHG* 1, 343, 24-25 et 344, 1, ἔσθ' ὅτε δὲ θλάσμα συμβαίνει πεποηκέναι ὡσαύτως ἐν τῷ ἀντῶ τόπῳ, μὴ χλωαίνειν δέ. Ὁ τοιοῦτος οὖν ἐν τῇ στάσει διεπύωσε, « Parfois il arrive qu'il ait fait une contusion de la même manière au même endroit, et cette fois, sans boiter. Ce cheval donc, à l'écurie, a fait un abcès »).

Débris d'os résultant d'une fracture ; clou de rue et autres corps étrangers

La source inconnue de Végèce introduit deux autres facteurs d'abcès, qu'une investigation attentive permet de découvrir : une fracture possible de l'os du pied à l'intérieur du sabot (55, 5), soignée de la même manière que les réseaux fistuleux (56, 2), sans plus ample commentaire¹⁴ – et Chiron, 701 n'est pas plus prolixe, *uel si ossa scabra fuerint, matura ex parte quacunque tollere oportet* – ; la pénétration d'un corps étranger, d'un « clou de rue¹⁵ », d'un caillou pointu ou d'une épine ou écharde (55, 5, *clauum aut lapidem acutum uel spinam*), qu'il faut désincruster, après fomentation, par une inclusion de résine, et qui peut causer une inflammation du tissu velouté et une nécrose avec écoulement d'un pus noirâtre et sanguinolent (*si uideris carnem ipsam nigrescere*). Hiéroclès, *CHG* 1, 299, 21-24, et 230, 1-3, donne également des conseils pour extirper du sabot une écharde de bois, un fragment d'os ou un tesson et nettoyer la plaie avec un remède cuprique au vert-de-gris ou au misy (pyrite de fer).

On comprend pourquoi Végèce peut apprécier le diagnostic sûr de sa source anonyme : la découverte d'autres causes s'insère dans une exploration méticuleuse au cours de laquelle la vue, la palpation, des gestes progressifs, d'étape en étape, permettent la détermination de zones lésées qui sont elles-mêmes comme autant d'indices : *subrades et locum quem uideris nigriorem ; si uideris carnem ipsam nigrescere*. Le juste diagnostic (*intelligas, inspicies*), différencié, et le traitement approprié dépendent de cette expertise.

14. R. VISSAC (2005), p. 223 et fig. 294, 3 : la fracture de l'os du pied avec hémorragie peut accompagner une bleime.

15. R. VISSAC (2005), p. 238-240. Chez les bœufs (Vég., *cur.*, 16, 1), on soigne l'accident de charrue, la pénétration d'un clou de rue, d'un tesson pointu ou d'un caillou (*si clauum calcauerit aut acuta testa uel lapide unguam pertuderit*), s'il y a blessure superficielle, par un onguent de poix dure, d'axonge et de soufre enveloppés dans de la laine avec son suint et par cautérisation ; si la blessure est plus profonde, il faut ouvrir, cautériser en profondeur et chauffer le pied de sparte. Voir encore *CHG* 2, 48, 15-18, avec l'usage de sel fin et de poix liquide sur des blessures dues à un corps étranger ; *CHG* 2, 335, 32-34 et 336, 1-7, traitements d'Anatolios pour les bœufs qui ont une écharde au pied ; St. GEORGOUDI (1990), p. 226-228 et notes p. 313.

Signes et diagnostics : usure, contusion, bleime, seime, abcès

L'exploration

Le diagnostic s'établit progressivement :

– par l'observation du comportement du cheval, immédiatement sujet à suspicion s'il y a boiterie. Le cheval boite du membre souffrant, il prend appui en pince et évite le contact avec le sol ; les auteurs le notent tous avec justesse : Vég., 2, 55, 1 (*pedem priorem planum <non> ponit ; quodsi suspendere uideris gressum...*) ; Chiron, 635 (*incipiet in capite unguulae calcare*), 698 (*Prodiens super caput unguulae calcabit et pedem assidue a terra suspendit*) ; Apsyrτος (*CHG 1, 343, 20-21*, dans le cas d'une contusion au pied postérieur, ὅταν [...] τῷ ὀπισθίῳ ποδὶ ἄκρω τῷ ὄνυχι ἐπιβαίνῃ) ; Hiéroclès, 1, 344, 25-26 ; l'auteur anonyme du *CHG 2, 281, 21-22* (ἀκρονυχίζει καὶ οὐ τελείως τὸν πόδα τίθει πρὸς τὴν γῆν, ἀλλὰ χωλαίνει, « il appuie en pince et ne pose pas complètement le pied par terre, mais boite »).

– par la palpation du sabot qui révèle de la chaleur. Végèce ne l'indique pas, mais cet indice est noté par Chiron, 635 et 698 (*ungulam feruentem inuenies*) et 385 dans un autre contexte¹⁶, par Apsyrτος (ὅταν [...] καὶ θερμὴν τὴν ὀπλὴν ἔχη), qui souligne encore cet indice dans le cas d'usure (*CHG 1, 362, 19*, θερμοπλᾶ πάντοτε), et par Hiéroclès (ἀπό τε τοῦ θερμότεραν εἶναι τὴν πάσχουσαν ὀπλὴν), dans les passages cités *supra*. Le cheval est aussi sensible à la douleur, comme l'indique sa réaction de retrait (*si cesserit in dolore, mulom.*, 2, 55, 3) sous la frappe du doigt.

– par l'investigation plus en profondeur. Un grattage sous la sole des postérieurs à la pince, près de la paroi, permet de découvrir le siège de l'ecchymose, l'exploration prenant plus de temps aux antérieurs selon Apsyrτος (1, 344, 3), car on ne découvre pas toujours le lieu de la contusion si l'abcès n'a pas mûri. La sole est amincie (*subradere* ; Chiron, 698 *ungulam dealbare*, « blanchir la sole¹⁷ » ; Apsyrτος, 1, 343, 22, ἀποχαράσσειν τὸν πόδα κατ' ὄνυχια ἄκρον παρὰ τὴν ὀπλὴν « amincir le pied en pince près de la muraille » ; Hippocrate, *CHG 1, 346, 11*, περιχαράξας). Tous les équidés font des contusions, chevaux de trait, de selle, ânes et mulets, mais ce sont surtout les chevaux qui développent des

16. Chiron, 385 compare les symptômes du cheval atteint de podagre à ceux de l'usure, et note que le sabot reste incrusté de saleté, *propter nimiam exalfactionem*, « à cause de l'excessive chaleur », comme pour un cheval aux pieds usés.

17. L'expression « blanchir la sole » est toujours en usage dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert : voir l'article de Béatrice BACH-LIOUR dans ce volume, p. 191.

lésions de couleur rouge sombre, les bleimes, ecchymoses que Chiron, 635 appelle *maculae*, Végèce, *locus nigrior*.

Detritus, attritus, subtritus

On peut se demander si le préverbe rend compte du siège de la lésion et du degré de gravité. Végèce, 2, 55, 1, emploie *deterere*, « meurtrir », comme Pelagon., 235 et 249 (*ad detritas ungulas*), sans précision de l'endroit du sabot : *de*, « de haut en bas », ou à valeur privative, conviendrait pour un choc rude reçu sur le dessus de la muraille et à l'avant du sabot, provoquant un éclatement du sabot, une seime, fente verticale partant de la couronne ou du bas, et susceptible de complications si la fente profonde atteint les tissus vifs¹⁸. L'ongle *attritus*, « atteint sur le côté », est associé chez Vég., 58, 1, aux ongles étroits (*exiguae*), dont la croissance doit être stimulée (*crescunt*) : ils reçoivent le même onguent réparateur (*reparantur*) ; l'atteinte peut donc se situer dans l'épaisseur de la corne, près du bourrelet, là où se forme la corne ; un sol dur, la chaleur de l'éte qui rend la corne cassante peuvent provoquer cette usure¹⁹. L'ongle *subtritus*, « usé par en dessous », « au bas de » (Chiron, 637 ; Pelagon., 254 et 264), « usé légèrement », peut avoir le bas de la paroi fendillé, on le répare alors en faisant fondre en surface la corne. Eumélos (*CHG* 1, 363, 9, πρὸς ὑποτετριμμένους πόδας) et Théomnestos (*CHG* 1, 363, 15) emploient ὑποτρίβειν, Apsyrtos (*CHG* 1, 362, 17 et 363, 4), ἀπότριψις, ἀποτρίβειν, διατρίβη pour les mauvais pieds et ὑποτρίβειν, pour les ongles durs, la différence n'étant pas marquée.

Chiron, 699-700 distingue *contusio* et *attritio*, l'une (meurtrissure de la plante solaire) comme l'autre, jugée plus grave, pouvant dégénérer en abcès. En ce cas, *attritio* ne semble pas renvoyer simplement à un frottement superficiel mais à une fente profonde de la muraille, une seime, qui entame la paroi et compromet l'avalure et la résistance de la paroi :

18. La seime est identifiée sous le nom de *fissura* : Végèce n'a pas retenu la longue explication de la formation de seimes chez Chiron, 664-666 (*Si quod iumentum ungulas fissas habuerit usque ad coronas. Quod fit ex suffusione humorum digesta in ungulis*), avec les mêmes conséquences que la fourbure ; la fente, tenace, court et se prolonge dans la corne nouvelle qui se forme en la faisant éclater (665 *Quae fissura non patitur nouam ungulam excrescentem integram esse. Sed ipsa fissura ambulat et semper praerumpit ungulam nouam*). La paroi d'un sabot faible à corne sèche peut éclater à la suite d'un choc violent sur un sol dur, soit en pince soit en quartier et la seime profonde s'accompagne d'épanchement de sang ou de pus ; il faut soigner méthodiquement les seimes qui prennent naissance au bourrelet (R. VISSAC [2005], p. 213-218).

19. R. VISSAC (2005), p. 214.

Et ad contusionem quidem similiter collectio in ungula nascitur, sed grandem curam et indignationem ungulae facere solet. Ex qua re eruptio in ipsa corona fieri solet. Ab attritione similiter contingere solet. 700 Sed maiores et periculosiores curae in ungulis ab attritione constringunt (MB). Quare oportet, priusquam aperies, fumentum ex furfure et aceto feruens ungulis imponere, ut melius maturescat.

Et à l'endroit d'une contusion assurément de la même manière une collection de pus apparaît dans le sabot, et elle provoque habituellement un dommage et un traumatisme importants du sabot. De là une éruption à la couronne même se produit habituellement. À la suite de l'usure, elle arrive habituellement de la même manière. Mais des dommages plus lourds et plus périlleux font pression dans les sabots à la suite de l'usure. C'est pourquoi il faut, avant d'ouvrir, poser sur les sabots une fomentation de son et de vinaigre chaude, pour mieux amener à maturité.

Comme nous l'avons déjà constaté, il ne faut pas chercher chez les vétérinaires anciens un diagnostic différentiel aussi élaboré que ceux d'aujourd'hui²⁰. Il leur suffit d'identifier une cause, des cas plus ou moins graves sous un même terme générique d' « usure » ou de « contusion » ; l'impératif est surtout de traiter à temps une collection de pus, quelle que soit l'origine qu'on lui attribue aujourd'hui (bleime sèche ou suppurée, seime profonde, ulcère de la sole, fourbure de fatigue).

L'abcès

Drainage par la sole

*Pendigo*²¹, gr. κόλπος, désigne l'abcès (*apostema*²²) à coque qui, vidé de sa collection de pus (*humor, sanies*), laisse une poche. Il doit être évacué très vite par une percée dans la sole, pour libérer la pression et la douleur. Apsyrtos (*CHG* 1, 343-344, εὐθέως, ταχέως, ταχύ) insiste particulièrement sur l'urgence de l'intervention, la rapidité du soin ou du diagnostic, comme Végèce.

20. Voir la thèse de N. GRASMUCK, *Diagnostic différentiel des maladies podales des bovins*, thèse de doctorat vétérinaire, École Nationale Vétérinaire d'Alfort, 2005 (en ligne, avec photographies), *passim*.

21. *Pendigo* (de *pendere*) est employé par Arnobe, 6, 16, pour désigner la cavité intérieure des statues. C'est un ulcère avec une plaie pleine de pus qui, en détachant la chair de la peau, fait une sorte de poche. Cassius Félix, *med.*, 19, 1, dit de ces ulcères qu'« ils surviennent fréquemment, chaque fois que des plaies ou des abcès (*uulnera uel apostemata*) ont été incisés par une chirurgie maladroitement ou se sont formés en mauvaise position » (éd. A. FRAISSE, CUF, 1999).

22. Le terme grec translittéré, présent dans le chap. de Végèce, est usuel dans la littérature grecque vétérinaire (*CHG* 1, 131, 30, abcès au garrot, et 300, 6-13, recette de Hiéroclès pour évacuer le pus, etc.).

Les fomentations (πυριῶν, πυρίασις, *fomento*, *fomentum*) sont pratiquées, quel que soit le degré de la lésion, et préalablement à toute intervention. Hiéroclès préconise même la résorption naturelle de la lésion par cette méthode douce (*CHG* 1, 345, 1-4, διαχυθήσεται τὸ θλάσμα) : on enveloppe le sabot avec de l'orge bouillie ou de la farine d'orge, qu'on arrose abondamment d'eau chaude à plusieurs reprises, et si cela ne réussit pas à faire disparaître la lésion, il faut faire mûrir l'abcès et ouvrir. Les fomentations favorisent la maturation : on étend de la farine d'orge cuite dans du vin, du crottin ou du son et du vinaigre (Chiron, 636) ; elles sont pratiquées surtout quand l'abcès est en profondeur (Vég., 2, 56, 6, *in alto* ; *per altitia*, Chiron, 700 ; *CHG* 2, 281, 23-26). La fomentation facilite encore l'amincissement de la corne en la ramollissant (Chiron, 700, *ex qua cura fumentum remollit duritiem unguis, ut possit facilius ferramentum adire*). Dans le cas de l'ongle usé, le procédé est le même : Vég., 2, 56, 7 et 8 ; Pelagon., 254 ; Eumélos, *CHG* 1, 363, 9 ; Théomnestos, *CHG* 1, 363, 17-19, chez qui la décoction chaude d'eau et de racine de guimauve permet de purger le pied, d'amollir l'ongle pour en amincir le dessous en profondeur afin de mettre à nu la lésion, une bleime sèche, sans suppuration (χρῆ οὖν ὕδατι θερμῷ [...] ἀπαντλεῖν τοὺς πόδας, ἕως ἀπαλωτέρα γένηται ἢ ὀπλή. Ἐπειτα ὑποξείν τὰς πεπονθυίας ὀπλάς, καὶ γυμνοῦν ἐν βάθει τὰ περιθλάσματα). Les fomentations sont encore pratiquées après la dessolure et le traitement de la désongulation, dans le but de soulager la douleur et de nettoyer la plaie.

L'ouverture est systématiquement pratiquée par le bas (Apsyrtos, *CHG* 1, 344, 2, ἀνοίγειν, et 7-8 διαχεῖ γὰρ τὰ ὑγρά, καὶ ἀναστομοῦται εἰς τὴν ἔκρηξιν καὶ εἰς τὰ κάτω τρυπήματα τοῦ ποδός ; Hiéroclès, *CHG* 1, 345, 7, ἀνοιξον ; Pelagon., 485 Ihm / 486 Fischer = *CHG* 1, 347, 5, διανοίξας ; Vég., 2, 55, 2, *per inferiores partes*²³). Végèce ne fait pas état des gestes ni des instruments utilisés. Chiron, 698 mentionne le scalpel à abcès pour amincir la sole, la « blanchir » en dégageant la pellicule de surface sale, puis cureter l'endroit (*scalpello famicali unguam dealbare* ; *scalpello elimpidare, donec peruenias ad uestigium collectionis* (voir aussi Chiron, 635). Hiéroclès se contente de renvoyer aux usages (*CHG* 1, 345, 7, ὡς εἶωθε). Contrairement à Chiron, 698, la source de Végèce a choisi une méthode plus douce que le curetage au scalpel pour extraire clou, épine ou caillou pointu : la résine enrobe l'objet ; en durcissant, elle l'inclut et on peut extraire le tout sans entamer les tissus. Une fois l'ouverture réalisée, on la traite avec grand soin en la bouchant (Hiéroclès, *CHG* 1, 345, 9-

23. Cf. Cassius Félix, *med.*, 19, 1 (cas de non-évacuation par le bas) : *et cum sua sponte rursus eruperint minimeque per inferiores partes humorem uel saniolam excluderint, pendigines uel sinus faciunt*.

12, ἀπόβυσσον σπογγιᾶ τὸν τόπον τὸν ἀμυχθέντα ; κατὰ τὸν ἀνοιχθέντα τόπον) avec un remède cuprique « au vitriol bleu » ou sulfate de cuivre (CHG 1, 345, 8-9, τῷ φαρμάκῳ τῷ διὰ χαλκάνθησιν συγκειμένῳ) et une éponge, ou sinon, une mèche de lampe imbibée d'huile et de vinaigre.

Végèce ne donne aucune recette de vulnéraire (*traumaticum*) ici, mais on en trouvera au livre 3, 19, 1, notamment pour les abcès, *et famices* (éd. Cam), à base métallique, misy (pyrite de fer), cuivre, vert-de-gris, et en 3, 26 (noix de galle, peau de grenade, misy, cuivre brûlé, vin, vinaigre). Posés sur des blessures propres, les composants activent la cicatrisation jusqu'à son terme (2, 56, 2, *cum corpus fecerit* ; 2, 57, 2, *cum duxerit cicatricem*).

Le bourgeon charnu, « cerise » ou *chéloïde* (si caro excrescit, 2, 55, 4)

Tout orifice pratiqué dans la paroi cornée peut donner lieu à une cicatrisation anarchique du tissu sous-jacent. Le bourgeonnement chéloïdien (*si caro excrescit*) est comme hernié à la surface du sabot et cette prolifération cicatricielle provoque de vives douleurs. On lui donne de nos jours le nom de « cerise », en raison de sa forme et de sa couleur²⁴. Apsyrτος appelle les chéloïdes οἱ φοίνικες (CHG 1, 344, 21).

La percée en couronne (55, 2, ne eruptionem super coronulas faciant) ; *le pus* « souffle aux poils »

Si l'abcès n'a pas été correctement débridé, cureté et nettoyé (*elimpidare*, dit Chiron 698 et 699) ni l'accès protégé de saletés qui pourraient y pénétrer, le pus prolifère et macère, il décolle le tissu

24. Le grec dit σάρκωσις περισσή, σάρκωμα, σαρκώ, ὑπερσάρκωσις : l'excroissance est associée au polype dans les narines (Ps Galien, *Def. med.*, 19, 439, 15 ; Diosc., *Euporistes*, 1, 153 ; *mat. med.*, 3, 80, 4 ; 5, 77, 3), ou près des yeux (Souda, Σ 1327, s.v. σῦκον). Dans CHG 1, 378, 17, et Pelagon., 256, la formation d'un bourgeon peut survenir dans le traitement d'une bleime d'entorse (*stremma*) : voir l'article de V. GITTON-RIPOLL et Fr. VALLAT sur les bleimes. Selon Oribase, *Coll. med.*, 46, 25 (*Œuvres d'Oribase : texte grec, en grande partie inédit, collationné sur les manuscrits, traduit pour la première fois en français, avec une introduction, des notes, des tables et des planches* par les docteurs U. BUSSEMAKER et Ch. DAREMBERG, t. 4, Paris, 1862, p. 195-196), dans un chapitre sur l'excroissance de chair (περὶ ὑπερσαρκώσεως) au cours de la cicatrisation d'une trépanation du crâne, le bourgeonnement excessif (σάρκωσις περισσή), « qui dépasse l'os », se reconnaît « à ce qu'il est pétri d'humidité et flasque, et à ce qu'il ne présente aucun des symptômes qui accompagnent l'inflammation » (πλαδαρὰν καὶ ἄτονον καὶ μηδὲν τῶν φλεγμονῆ παρεπομένων ἔχειν). Voir N. GRASMUCK, *op. cit.* (n. 20), p. 101, 176, 208 ; A. DESROCHERS, « Pieds et membres. Cause et nature des maladies des onglons chez les bovins », conférence du 25 oct. 2005, *Symposium sur les bovins laitiers, De bons pieds vers l'avenir*, Saint-Hyacinthe, Québec (en ligne, www.craaq.qc.ca, catalogue des publications du CRAAQ), p. 10.

podophylleux qu'il imprègne et se fraie une voie vers le haut par « la cavité creusée par suite de la séparation des feuillet de chair et des feuillet de corne ²⁵ », il vient sortir à la couronne (*eruptio*) ; en terme de maréchalerie, on dit que « le pus souffle aux poils », parce qu'à chaque fois que l'animal appuie le pied, du pus et de l'air jaillissent de cet interstice dû au décollement, et rebroussent les poils qui couvrent et protègent la couronne.

Végèce ne fait qu'une allusion à cette évolution possible de l'abcès, pour inciter à agir vite. En revanche, les extraits d'Apsyrtos et de Hiéroclès (*CHG* 1, 343-344 et 344-346) sont clairement structurés en deux temps : on pratique d'abord l'ouverture et le drainage de l'abcès par le bas au niveau de la sole (344, 1-8 et 345, 4-13). En cas de percée du pus remonté en couronne (Apsyrtos, 344, 8-10, ὅταν δὲ ἄνω ἐκρήξῃ ; Hiéroclès, 345, 13-14, εἰ δὲ συμβαίῃ τὸ θλάσμα ἀναρρήξαι εἰς τὸ ἄνω), le traitement préconisé est détaillé (344, 8-14 et 345, 13-25, 346, 1-3). Le cas est évoqué chez Chiron, 627 (*Coronae si eruptiones fecerint, scito subtus collectionem factam in ungulam esse*), et 699 (*ex qua re eruptio in ipsa corona fieri solet*) ; Chiron, 701 explique que l'écoulement ne s'arrête plus (*nisi eruptionem a corona fecerit, per quam humor non desinat ambulare*) ²⁶. Le terme *eruptio* appartient à la langue médicale, désignant la percée naturelle du pus. Ses correspondants grecs sont ἔκρηξις (Apsyrtos, 344, 7), ἀνάρρηξις (Hiéroclès, 345, 20), « percée par le haut », entraînant un décollement circulaire dans la bande coronaire, περίρρηξις ²⁷.

25. R. VISSAC (2005), p. 221 et p. 225 et fig. 2 (même conséquence dans le cas de la fourbure).

26. Une entaille, une petite fenêtre ou œilleton pratiqué en face, à la couronne, fait une ouverture nette et permet au pus de s'évacuer plus vite (Chiron, 701, *Fenestellam coronae ungulae facere oportet, qua uulnus curari possit* ; 628, *Si cui iumento a contusione eruptio nata fuerit... contra oclamen <i. e.> fenestellum facies*).

27. Le terme περίρρηξις est attesté chez Apsyrtos : *CHG* 1, 344, 10 et 363, 5-6 (les pieds mous sont sujets aux contusions, on fait une saignée dans le paturon, afin que la couronne ne soit pas enflammée et ne subisse pas un décollement) ; et dans *CHG* 2, 282, 7, avec une recette d'onguent pour le décollement. Le substantif chez Oribase, *Coll. med.*, 46, 21, 5, désigne une ouverture dans le crâne, pouvant être accompagnée d'une contusion, à la suite d'un coup extérieur. Le verbe περιρρήγνυμι, « briser autour », au moyen intransitif, « éclater autour », se trouve chez Hippocrate, *De articulis*, 69 et *De fracturis*, 26 ; chez Galien, KÜHN 18a 720 et 18b 550. Chez Chiron, 662, décrivant la première étape de l'opération de la dessolure chirurgicale, je propose de restituer le terme grec adapté en latin : *totam calliciem ungulae in circuitu ungulae scalpello circumgirabis, ut separet a uiuo. Ab ungula usque ad geminas est perirrexis* (experrexis *M* per exis *B*) : « Tu feras le tour de toute la sole de l'ongle sur le pourtour de l'ongle avec le scalpel, pour séparer du vif. De l'ongle jusqu'aux glomes, il y a une rupture circulaire ». *Strem(m)are* lat. signifie « décerner la sole » (voir mon article dans ce volume, p. 139-160).

Faut-il donner à *coronula*, hapax d'emploi chez Végèce, un sens particulier ? La couronne ou bourrelet se dit *corona* chez les auteurs latins, στεφάνη, στεφανίς, στεφάνιτις, περιστεφανίς chez les auteurs grecs et, chez le seul Apsyrtos ²⁸, στεφάνιον, diminutif qui correspond à *coronula*. Le bourrelet, surplombant le sabot et couvert par les poils, s'infléchit vers l'arrière vers la fourchette qui semble en relier les extrémités, comme le décrit justement Simon (*CHG* 2, 232, 23-24). Il est constitué de deux parties superposées visibles, le bourrelet principal ou cutidure, le plus large, qui génère la corne, et le bourrelet périoplique au-dessus, fin liseré qui génère le périople, vernis naturel qui couvre la corne et la protège de l'humidité et de la dessiccation ²⁹. *Coronula* et στεφάνιον pourraient désigner la « petite couronne », le bourrelet périoplique supérieur par opposition à la grande, le bourrelet principal qui fabrique la corne.

Le pied fait l'objet de grands soins, il faut le tenir propre et sec (nettoyage à l'eau chaude et au vin des boulets et des paturons après le trajet, Pelagon., 226 ; Vég., 1, 56, 27 et 2, 58, 2 ; curage quotidien de la fourchette). Pour les vétérinaires anciens, la couronne représente une zone sensible, car sous la veine se trouve un entrelacs de ligaments et de tendons (Apsyrtos, *CHG* 1, 376, 14, ὑπόκειται γὰρ τῷ ἀγγεῖῳ σύνδεσμος νευρώδης) ³⁰ ; elle est d'autant plus fragile qu'elle fait la jonction entre le paturon (*basis*) et le sabot, là où précisément se trouve l'os de la couronne, fortement arrimé par ses ligaments (ἢ συμβολή, ἢ χοινικίς, chez Hippocrate, *CHG* 1, 377, 15 ; ἢ ἀρμονία τοῦ ὄνουχος, l'ajustement ³¹ de l'ongle, *CHG* 1, 378, 8, dans la traduction grecque de Pelagon., 256), et où la paroi s'ajuste à la peau. S'il arrive que le pus perce au niveau du bourrelet, là où se forme la corne (Hiéroclès, *CHG* 1, 345, 13-14, τουτέστι παρὰ τὴν ἔκφουσιν τῆς ὀπλῆς ; *CHG* 1, 364, 10-13) la pousse de la muraille est compromise, d'où une intervention en urgence, quand l'abcès en est à ses débuts, et le conseil pressant de Végèce d'évacuer les

28. Il se pourrait, comme le suggère la fréquence des similitudes, qu'Apsyrtos soit, sous le nom d'Absyrtus, une source essentielle pour Végèce.

29. R. VISSAC (2005), p. 37. Voir l'article de Fr. VALLAT, « Anatomie du pied ... », dans ce volume, p. 16.

30. Cf. *supra*, p. 44. Apsyrtos déconseille formellement de piquer la veine à la couronne pour faire une saignée, ce qui entraîne une induration, la forme (μαρμάρωσις *CHG* 1, 344, 12-14, *duritiā* chez Chiron, 701), avis réitéré dans le cas d'une entorse dans *CHG* 1, 376, 13-14, d'une entorse ou d'une contusion dans *CHG* 1, 55, 10-12 (διαίρειν τὰ ἐν τῇ στεφάνῃ ἐκ τοῦ ἐντὸς μέρους ἢ ἐκ τοῦ ἐκτός, τὸ δὲ κατ' ὄνουχα μὴ).

31. Le vocabulaire descriptif du type d'articulation des première et deuxième phalanges est conforme au lexique et à la classification des médecins (Galien, *Les os pour les débutants*, chap. 18 et 24).

humeurs par le bas, *oportet solum unguularum celeriter aperiri ut per inferiores partes apostema digeratur*, pour éviter les complications.

Apsyrtos soigne le décollement de la couronne dû à une bleime suppurée par un émollient à entorse (*CHG 1, 344, 11 ; 1, 376, 22, χρῆσθαι μαλάγματι τῷ πρὸς τὰ στρέμματα συγκεϊμένῳ*)³². Il applique un onguent de graisse et de résine sur le pourtour de la couronne et des orifices pratiqués dans la sole (1, 344, 8-10, *χρῆ στεάρ καὶ ῥητίνην τήξαντα ἐν ταύτῳ, βάλλειν εἰς τὴν περιρρηξιν καὶ εἰς τὰ κάτω τρυπήματα*), afin d'y entretenir la souplesse de la corne. On doit, dit-il, attendre que l'ongle tombe peu à peu de lui-même, au fur et à mesure de son renouvellement. Hiéroclès multiplie les soins pour arrêter la suppuration, mais quand celle-ci remonte à la couronne (*CHG 1, 345, 13-20*) – en raison, selon lui, de la sécheresse du sabot (*τοῖς σκληρόποσι τῶν ζῴων*) –, il atténue la souffrance en se servant d'une mèche de lampe imprégnée d'un mélange d'huile et de vinaigre (*χρῶ τῷ ὀξελαίῳ καὶ τῷ ἐλλυχνίῳ*), comme dans l'ouverture de la sole. Quand la douleur s'atténue, il étend un onguent à sabot (*τῷ ὀνυχαλείμματι*) dit « aux lézards » pour arrêter le décollement au niveau du bourrelet (*ἐξελάσεις τὴν δοκοῦσαν γεγενῆσθαι ἀνάρρηξιν*).

Pharmacopée et méthodes thérapeutiques

La littérature gréco-latine agronomique et vétérinaire transmet d'innombrables recettes visant à réparer et protéger le sabot des bœufs et des équidés, à améliorer ses qualités naturelles ou à remédier à ses faiblesses. Végèce a donné déjà deux recettes³³ pour renforcer et nourrir les

32. Voir les méthodes de soins de l'entorse, *CHG 1, 376-379* ; une recette d'émollient pour entorse, *CHG 2, 309, 1-4*. L'entorse (*strem[m]a, basim mouere*) peut aussi entraîner une bleime : voir l'article de V. GITTON-RIPOLL et Fr. VALLAT, « La bleime et la fourbure ... », dans ce volume, p. 59-76.

33. Voir 1, 56, 28-30, « On doit les frictionner avec un onguent qui nourrit les ongles pour que l'effet bienfaisant du médicament fasse repousser par en dessous ce qu'ont usé les injures du chemin (*quo unguulae nutriuntur, ut medicaminis beneficio subcrescat quod itineris attriuit inuria*) : 29 trois têtes d'ail, une botte de rue fraîche, six onces d'alun broyé et tamisé, deux livres de vieille axonge, une pleine poignée de crottin d'âne frais ; après les avoir mélangés et fait cuire à la maison, tu les utiliseras en voyage, le soir, comme tu voudras. 30 Encore un autre <onguent> qui nourrit et raffermi les ongles : trois livres de poix liquide, une livre d'absinthe, neuf têtes d'ail, trois livres d'axonge, une demi-livre de vieille huile, un setier de vinaigre assez fort ; tu broieras le tout, le mélangeras et le feras cuire et tu en froteras les couronnes ou les ongles des animaux. » Les végétaux, dans les recettes pour le sabot, ont un emploi cohérent par rapport aux propriétés qu'on leur prête : chiendent pied-de-poule (*gramen*), dont l'herbe pilée ferme les plaies et les préserve de l'inflammation (Pline, 24, 179) ; figues, pour réparer les sabots ou la sole (Vég., 2, 57, 3 ; *CHG 1, 364, 10-*

sabots au quotidien. Soins préventifs et curatifs se rencontrent. Les méthodes, les ingrédients et les recettes sont souvent hérités de pratiques rurales anciennes, ils ne sont pas sans pertinence.

La fonte de la corne (2, 55, 7)

Elle est largement pratiquée dans le cas d'usure, quand la muraille en contact avec le sol se fendille. Le procédé semble très ancien et courant dans le monde rural³⁴ pour les sabots des bêtes (Columelle, 6, 15, 2 ; Eumélos, *CHG* 1, 363, 9-13 et 2, 81, 13-18 ; Anatolios, *CHG* 2, 103, 12-16, pour durcir les sabots des poulains ; Apsyrτος, *CHG* 1, 363, 2-3 ; Pelagon., 254 ; Chiron, 637). La graisse de porc³⁵ étendue sur la corne fond au contact d'un tessou de terre cuite chauffé et pénètre dans les interstices, la mixture de soufre et d'ail sert d'antiseptique, puis une lame chauffée à blanc est approchée. La légère brûlure ferme les fendillements et les empêche de progresser et de s'aggraver en seimes.

La suie sèche (2, 55, 6)

L'emploi de la suie sèche, *fuligo*, intervient en traitement ultime de l'abcès, après le vulnéraire et juste avant la pose du vernis protecteur final. Le noir de fumée, μέλας, *atramentum*, obtenu à partir de branches de pin, ou de résine, s'applique sur des chairs putréfiées et des brûlures, il tombe de lui-même quand les plaies sont guéries (Diosc., 5, 162, 2) ; le noir de

13), absinthe (Diosc., 3, 23, plante styptique, échauffante et purifiante ; *CHG* 1, 362, 22 et 366, 3). L'ail (Vég., 2, 58, 1 ; Diosc., 2, 152 ; Pline, 20, 50-57), avec de l'huile, est très efficace sur les plaies ; avec de la graisse, il guérit les tumeurs suspectes ; avec du soufre et de la résine, il attire les humeurs des fistules. Comme antiseptique, on l'utilisait pour panser les blessures. La rue (Vég., 2, 58, 1), plante aromatique fétide, toxique et urticante, combat les maladies et sert d'antidote (Garg., 3) ; en cataplasme, elle soigne la gale, cuite avec du miel, elle soigne les écorchures (Diosc., 3, 45). Le lierre (feuilles ou graines, Vég., 2, 58, 2 ; Pelagon., 253) est astringent, styptique et resserre les tissus (Diosc., 2, 179), en cataplasme, il soigne les blessures, surtout celles qui sont invétérées ; additionné à la poix, de nature échauffante et cicatrisante, il guérit les crevasses des pieds, les abcès cutanés, les ongles raboteux (Pline, *nat.*, 24, 37-39).

34. Même traitement pour les sabots usés des bœufs ; Végèce, *cur.*, 17 (= Col., 6, 15, 2), « On lave les pieds usés par en dessous avec de l'urine de bœuf chaude ; ensuite on l'oblige à piétiner de la cendre de sarments chaude (*Deinde fauillam sarmentorum feruentem calcare compellit*) et on enduit la corne de poix liquide avec de l'huile ou de l'axonge. » Chiron, 637, *Vbi sarmentam incendideris, prunam et cinerem conuerrito et eum ibi statuito. Postea sepum hircinum cum sulphure bene trito commiscito et ungulas bene perungito*, « Quand tu auras brûlé les sarments, balaie la braise et la cendre et fais-le tenir là. Ensuite mélange du suif de bouc avec du soufre bien broyé et badigeonne bien les ongles. »

35. La vieille graisse de porc est la meilleure ; elle remédie à la chute des cheveux (Pline, *nat.*, 28, 135 et 140).

fumée des peintres (Diosc., 5, 161, ἀσβόλη) est astringent et concourt à cicatriser les brûlures. Columelle, 6, 32, 3 (*fuligo infriata*), met de la suie recueillie à un chaudron pour accélérer la cicatrisation d'un ulcère en cas de gale.

Les remèdes stercoraires (2, 55, 4 ; 2, 55, 8 ; 2, 56, 1 ; 2, 58, 1)

Le crottin a deux usages : il est un composant de recettes, crottin de mouton ou de chèvre avec du vinaigre dans le cas de la contusion (55, 8), crottin d'âne dans une recette pour les ongles usés (58, 1), ou entre dans un cataplasme pour faire mûrir un abcès (Hiéroclès, *CHG* 1, 345, 6) ou soigner une entorse (Pelagon., 256, 3). Il sert aussi comme tampon³⁶, le crottin du cheval lui-même étant mélangé avec de l'huile, du vinaigre et du sel, après curetage de l'abcès. Le crottin souple forme un rembourrage épousant les reliefs du sabot et permet au cheval de poser le pied sans léser l'ouverture de l'abcès. Outre la source inconnue de Végèce, un autre emploi est attesté chez Théomnestos, *CHG* 1, 364, 4-5, qui recommande un matelas de crottin sec à l'écurie pour les chevaux aux pieds usés par en dessous (ὑποτετριμμένοι), afin qu'ils ne se blessent pas sur des objets durs (ὑποβαλλέσθω κόπρω ξηρᾷ, ἵνα μὴ κατὰ σκληρῶν ἐπιβαίνων πάσχη τὸς πόδας).

Les graisses (2, 55, 7 ; 2, 55, 8 ; 2, 58, 1)

Outre l'huile mise sur les blessures (55, 4 ; 56, 1 ; 58, 3), des onguents et enrobages gras³⁷ sont élaborés pour nourrir, réparer, aider à la

36. R. VISSAC (2005), p. 221 et 240 : une méthode analogue a toujours cours ; un tampon d'ouate de tourbe, en cas de bleime sèche, sans boiterie accusée, permet à l'animal de continuer de travailler ou, dans le traitement du clou de rue, évite les souillures.

37. Les sabots des bœufs font l'objet des mêmes soins quotidiens : Aristote, *HA*, VIII, 7 595b 13-15 (cire, poix ou huile) ; Caton, *agr.*, 72 (« Pour que les bœufs n'usent pas leurs sabots, avant de les emmener quelque part sur une route, enduisez de poix liquide la base de la corne ») ; Pline, *nat.*, 28, 266 ; ps. Gargilius Martialis, *cur.*, 23 (*ad pedes attritos*) ; Eumélos, *CHG* 1, 363, 10 ; Columelle, 6, 15, 2 = Vég., *cur.*, 17 ; voir A.-M. DOYEN-HIGUET, « Contribution à l'étude des textes grecs de médecine bovine », dans M.-Th. CAM (2007), p. 113-134. Démocrite (*Géoponiques*, 17, 9) conseille d'« oindre la corne avec de l'huile et de la térébenthine bouillies » : la térébenthine se fixe facilement sur le sabot et en durcissant devient une protection solide (St. GEORGIOUDI [1990], p. 219 et n. 58 p. 285). Ces onguents forment comme une chaussure (*CHG* 1, 365, 8, « Fais une chaussure (ὑπόδημα) de poix liquide et d'axonge et applique chaud ») et sont étiquetés d'après leur emploi : pour nourrir le sabot tous les soirs après la route (Vég., 1, 56, 28-30 = 2, 58, 1 = Pelagon., 231) ; pour la croissance du sabot (*CHG* 1, 364, 10-13) ; pour durcir le sabot (*CHG* 1, 364, 14-16 ; *CHG* 1, 365, 7-12) ; préparation pour le sabot (πελματικού σκευασία ; *CHG* 1, 366, 5-10) ; pour les pieds mous (*male pedati*, équivalent de μαλακόποδες chez Apsyrtos, voir l'article « Quand le sabot ... », dans ce volume, p. 40), Chiron, 638.

repousse de la corne, durcir, renforcer des pieds tendres (*crescere, reparare, solidare, indurare*), utilisés après un trajet ou à la fin d'une journée de travail. Si le pied produit de lui-même l'humidité qui lui permet de conserver sa souplesse, sans se dessécher ni se fendiller, un apprêt complémentaire et régulier aide à la préservation de la santé, quelles que soient les conditions de terrain, boueux ou humide, qui favorisent le dessèchement de la couche protectrice fabriquée par le chorion coronaire, le périople, dont le rôle est de ralentir la déshydratation de la corne. Les frictions et massages sur la couronne stimulent la croissance d'une nouvelle muraille saine³⁸. Les conseils de Végèce et des autres auteurs sont parfaitement valides et venus d'une longue expérience de ses sources.

L'emmiellure (2, 57, 1 ; 2, 57, 2 bis) dans le traitement de la désongulation

Le miel est cuit avec de la résine et du vinaigre avant d'être posé sur le lit de l'ongle à vif après fomentation et après trois jours de bandage avec la mèche de lampe grasse. Il enrobe aussi la plaie si elle n'est pas propre, et intervient dans l'enrobage à la peau de cerf après le début de la cicatrisation. Dans tous les cas, il protège le pied dénudé de la dessiccation, conserve son élasticité à la corne en formation et fait barrière aux saletés. L'emmiellure moderne est un topique à base de miel pour assouplir et détendre la corne³⁹.

La mèche de lampe (2, 57, 1) dans le traitement de la désongulation

Le papyrus est employé pour assécher les fistules (Vég., 2, 13, 5 et 2, 26, 1 ; Diosc., 1, 86 ; *CHG* 2, 243, 23 - 244, 6) ; celui qui sert de mèche⁴⁰, trempé dans de la cire, de la poix ou du suif, est gras et souple (Diosc., 4, 103, 2), il s'adapte au pourtour de la couronne et maintient l'humidité et la souplesse de la peau, là où l'ongle éclaté doit se reconstituer. Hiéroclès, sur l'ouverture de drainage de l'abcès, préconise d'étendre, à défaut d'un remède au sulfate de cuivre, une mèche de lampe, imprégnée d'huile et de vinaigre (*CHG* 1, 345, 11). En cas de percée du pus à la couronne, le premier geste est de pratiquer la même application, en attendant que la douleur s'apaise (345, 15-17). Hippocrate le vétérinaire

38. N. S. LOVING (2002), p. 77.

39. J. de SOLLEYSSEL (1744), p. 189 : dans des remèdes pour les seimes, diverses emmiellures « désaltèrent » la corne ; P.-É. LAFOSSE (1772), p. 306 : une emmiellure liquide humecte la sole et la rend souple avant l'amincissement, prélude de la dessolure. Voir aussi Cl. BALANDIER, « Fonctions et usages du miel dans l'Antiquité gréco-romaine », dans M.-Cl. AMOURETTI et G. COMET (éd.), *Des hommes et des plantes. Plantes méditerranéennes, vocabulaire et usages anciens*, Table ronde d'Aix-en-Provence, mai 1992, Université de Provence, 1993, p. 107-110.

40. Voir *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* de DAREMBERG et SAGLIO, t. I^{er}, Paris, Hachette, 1887, s.v. *candela*.

(*CHG* 1, 346, 13-15 ; *CHG* 2, 42, 3-5), dans le cas de contusion avec abcès, conseille d'étendre une mèche de lampe sur la sole amincie et ouverte avec du miel et du vinaigre.

Les « périoples » artificiels et moulages protecteurs (2, 55, 6 ; 2, 56, 2 ; 2, 57, 2 ; 2, 57, 3)

Trois recettes de vernis thérapeutiques, sont préconisées à la fin de chaque traitement, qui en séchant adhèrent au sabot et en protègent la corne :

– la première (55, 6), de soufre et de résine amollie : le soufre vif a des vertus échauffantes et maturatives, il réduit les abcès (Pline, *nat.*, 35, 175-176 = Diosc., 5, 124) ; la résine referme les plaies, nettoie et résorbe les abcès (*nat.*, 24, 34-35). Les Grecs emploient une application de résine, δαδίον : Apsyrtos, *CHG* 1, 363, 3, préfère protéger un sabot mou avec du bitume et un vernis de résine plutôt que de faire fondre la corne à la chaleur.

– les deux autres sont faites pour durcir et compléter la cicatrisation : en 56, 2, pour la sole, peau de grenade et bitume de Judée. Le bitume de Judée est une résine fossile (Pline, *nat.*, 35, 178, 180-181). Il a le même bénéfice que le soufre, arrête les écoulements, a des effets résolutifs, permet la cicatrisation et le recollement ; hémostatique, il cicatrise les plaies. La peau de grenade (Scrib., 234 ; Pline, *nat.*, 23, 106-113 et 24, 129 ; Diosc., 1, 110, 3, τὰ λέπη τῆς ρόας, σίδια, et 111) a une vertu styptique (astringente) ; elle consume les peaux (Garg. Mart., *med.*, 41, 6) ; comme les fleurs du grenadier, elle est asséchante et cicatrisante, hémostatique. En *mulom.*, 2, 57, 2 la recette est plus complexe pour le lit de l'ongle mis à nu : écorce de fève et peau de cerf réduites en poudre par combustion, mélangées à du miel, poudre de bitume de Judée, grenade et vinaigre.

Une protection ultime est posée sur le sabot éclaté et en voie de restauration : on fait ramollir une vieille semelle de sparte⁴¹ dont on chausse habituellement les pieds d'un cheval pour protéger la corne et qui n'a plus d'usage ; une fois battue dans du vinaigre, on la fait cuire. La pâte obtenue, étendue chaude sur l'ongle encore fragile, s'y moule parfaitement, refroidit, durcit et tient lieu de protection, bien plus efficace qu'un pansement qui

41. En cas d'ongles usés par dessous, Théomnestos (*CHG* 1, 363, 21) préconise d'avoir sous la main du sparte, de la charpie, de l'ail et de la vieille graisse de porc, pour envelopper immédiatement le pied. Voir Columelle, 6, 12, 2 ; Chiron, 23 ; la semelle de sparte est souvent perdue sur les chemins.

pourrait frotter, et bien plus supportable sur le long terme (le temps de l'avalure prend de 4 à 9 mois), laissant au cheval sa liberté de mouvement.

L'onguent durcissant « au lézard vert » (58, 3)

La recette est médico-magique. Les lézards verts ont la réputation de se régénérer d'eux-mêmes s'ils ont la queue coupée et d'être plus efficaces que les autres lézards ; ils sont utilisés contre l'alopecie, cuits dans de l'huile ⁴². Des cheveux à la corne des sabots, l'efficacité devait être la même : les textes vétérinaires grecs ont légué trois recettes d'onguent au lézard vert, avec des variantes :

– celle d'Hiéroclès, *CHG* 1, 345, 16-25 et 346, 1-3, reproduite d'après celle d'Apsyrtos dans *CHG* 1, 421, 3-10 pour les bêtes, est intégrée au traitement de la bleime supprimée et le parachève :

S'il cesse de souffrir autant que faire se peut, utilise un onguent à ongle sur tout le sabot, composé à partir de lézards (τῷ ὄνυχάλειμματι [...] τῷ συσκευμένῳ διὰ τῶν σαυρῶν), pour faire pousser le sabot, et ainsi tu élimineras ce qui semble être une percée de matière purulente en couronne. La préparation est la suivante : dans une marmite neuve, jette de l'huile, 3 setiers, et mets des lézards verts dans l'huile, 2 peut-être ou 3 ; ferme la marmite avec un couvercle et fais cuire de façon à réduire complètement les lézards dans l'huile. Et après cela, ôte les os de la marmite, jette dessus du bitume réduit en poudre, 6 onces, et de la poix liquide, ½ setier, de la vieille graisse de porc, 2 litres. Fais cuire parfaitement le tout, utilise en badigeonnant le sabot. Cela rendra autant qu'il est possible plus solide le pied de l'animal.

– *CHG* 2, 217, 14-18 :

Sur les pieds mous. Tu jettes un lézard vivant dans une marmite avec du vinaigre très piquant. Tu cuis jusqu'à ce qu'il se décompose. Puis tu jettes dans du bitume, de l'asphodèle, du soufre vif, de la graisse de buffle et de taureau ou de bouc, de la cire et de l'huile, tu cuis ensemble. Puis tu enduis ainsi les sabots à la sole.

42. P. GAILLARD-SEUX, « Les maladies des yeux et le lézard vert », dans A. DEBRU, G. SABBAB (éd.), *Nommer la maladie : recherche sur le lexique gréco-latin de la pathologie*, Centre J. Palerne, Université de Saint-Étienne, 1998, p. 93-105 : le lézard vert, *Lacerta uiridis*, est employé dans les collyres pour les yeux et en amulettes, il a un pouvoir de régénération (mue, yeux creués censés repousser tout seuls, comme sa queue, si elle est coupée) ; il est employé contre l'alopecie (Pline, *nat.*, 29, 108). La couleur verte en général a la réputation d'être bonne pour la santé (J. TRINQUIER, « *Confusis oculis prosunt uirentia* [Sénèque, *De ira*, 3, 9, 2] : les vertus magiques et hygiéniques du vert dans l'Antiquité », dans L. VILLARD [éd.], *Couleurs et vision dans l'Antiquité classique*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2002, p. 97-128).

- *CHG* 2, 97, 11-14 :

Remède pour les pieds, de grande utilité : tu cuis un lézard vert dans de l'huile et tu mettras de la cire ; utilise avec de la graisse de taureau et de la poix⁴³ ; étends en onction et lie à une application de résine ou fais chauffer un tesson de terre cuite et étends en onction. »

La recette transmise par Végèce, bien que très proche de celle d'Apsyrtos et Hiéroclès, en diffère par le mode opératoire et un luxe de précision, avec des dosages propres, une cuisson de tous les ingrédients ensemble, des ingrédients (alun, cire, absinthe) ajoutés, un mode d'application sélective : l'onguent chaud est soufflé à travers une canne de roseau fraîche, pour cibler les parties à durcir et éviter les parties molles de la sole (la fourchette) et la couronne, qui doivent rester souples pour remplir leur office : le même conseil est donné dans *CHG* 2, 90, 3-4 (= *Paris*. 839), *μη προσάψη τῶν τριχῶν τῆς στεφάνης, καὶ γὰρ λυμáινεται τῆ σαρκί*, « (prendre la précaution) de ne pas toucher les poils de la couronne, car l'onguent attaque la chair ». Le lézard fondu arrête la chute des cheveux, le bitume cicatrise et recolle, la poix liquide cicatrise les crevasses, la vieille axonge remédie à la chute des cheveux. Sont ajoutés de la vieille huile qui nourrit, de l'alun lamelleux⁴⁴ (*alumen scissum*, c'est-à-dire *schiston*) à vertu astringente, durcissante, dont l'action est rendue plus efficace par la graisse, de la cire⁴⁵ qui imperméabilise et nourrit, et de l'absinthe insecticide et anti-inflammatoire⁴⁶ déjà présente chez Apsyrtos (*CHG* 1, 362, 22) dans une fomentation pour les mauvais pieds.

Chez Végèce, qui prend ses distances avec les pratiques médico-magiques, la recette n'est pas intégrée au processus thérapeutique de la bleime, comme chez Hiéroclès, mais réunie avec d'autres et présentée, dans une organisation en crescendo (sabots petits, usés, tendres, très tendres), comme un remède ultime pour consolider la corne. Elle appartient bien au même contexte thérapeutique des soins de la corne des sabots.

43. Végèce ne mentionne la poix que dans une seule recette pour les pieds usés (58, 2) : de nature échauffante et cicatrisante, la poix guérit les crevasses des pieds, les abcès cutanés, les ongles raboteux (Pline, *nat.*, 24, 37-39).

44. L'alun (sulfate double d'aluminium et de potassium), de nature variée, (Pline, *nat.*, 35, 183-189), mêlé à de la graisse, empêche l'extension des ulcères putrides ; il est antiseptique, astringent, hémostatique, cicatrisant.

45. La cire d'abeille joue le rôle d'un liant, d'un film protecteur qui retarde l'évaporation de l'humidité de la peau, de la corne. Grâce à sa plasticité, elle sert au rebouchage des fissures et des trous ; elle sert d'épaississant, lisse et adoucit la peau ; grâce à sa viscosité et à ses propriétés hydrophobes (insoluble dans l'eau), elle protège la surface qu'elle recouvre.

46. *Encyclopédie des plantes médicinales*, Paris, Larousse, 2002, p. 66. L'absinthe figure dans une autre recette pour nourrir la corne chez Vég., 1, 56, 30 et pour les ongles usés chez Pelagon, 235.

Conclusion

Les quatre chapitres sur le pied du cheval de Végèce se présentent comme un exposé complexe, partant de causes identifiées, mêlant les diagnostics au vu de conséquences similaires ; peut-être sont-ils décevants et réducteurs pour un regard moderne qui n'a plus les mêmes principes d'analyse ou de classification en matière d'étiologie, de symptomatologie et de diagnostic. La priorité reste donnée aux cas graves, aux traitements des abcès et de leurs complications, réagencés avec habileté et clarté. Ils sont le résultat d'une double démarche : une contamination synthétique d'exposés cohérents plus longs qui différenciaient les diagnostics (traitement des contusions avec abcès en sole et en couronne, usure des mauvais sabots, comme chez Apsyrtos par exemple), et un descriptif détaillé des gestes des professionnels, trouvé dans une source bien informée, et que Végèce jugeait indispensable de reproduire pour un lectorat de non spécialistes, ce qui est conforme à la démarche scientifique et littéraire de l'ensemble du traité. La source a une ambition didactique évidente dans la conduite de l'exposé : elle est à la fois condensée et exhaustive sur les cas qui se présentent, et précise et rigoureuse quand il s'agit de décrire les étapes de l'exploration qui posera le diagnostic ou les gestes de la dessolure.

Il se pourrait que Végèce ait mené une enquête de terrain, consulté les carnets de son maître d'écurie, recueilli l'avis d'un vétérinaire de son entourage. Son voisinage sait qu'il écrit un traité d'hippiatrie (*cur. pr.* 1), lui-même a mis à contribution, outre ses *auctores*, des vétérinaires (*mulom.*, *pr.* 6) dont il ne dit pas le nom. En utilisant une ou plusieurs sources inédites, il est la courroie de transmission de démarches professionnelles pertinentes, de protocoles élaborés (observation, exploration, traitements) et d'une remarquable qualité, autant qu'il était possible dans le cadre des connaissances antiques, fondés sur l'expérience, et somme toute encore actuels, par bien des aspects, du point de vue d'un vétérinaire ou d'un propriétaire de chevaux.

Marie-Thérèse CAM